

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2025

Référence
20_2025

Objet de la délibération
Réfection des grilles de la tombe Irénée Carré

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Date de la convocation
31/03/2025

Date d'affichage
31/03/2025

Vote
MAJORITE Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 10/04/2025

Et

Publication ou notification du :
10/04/2025

L'an 2025 et le 9 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DENEUX François, Maire.

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ANTOINE Jérôme à M. GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick à M. LEHEUTRE Bruno

Absents séance: MM : LEBLANC Éric, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. LEHEUTRE Bruno

Objet de la délibération : Réfection des grilles de la tombe Irénée Carré

M. Irénée Carré, figure emblématique de la commune de Sormonne et ancien Maire, a été enterré dans le cimetière communal en 1909.

Afin de maintenir sa sépulture dans un état conforme à son rang, le Conseil Municipal décide de procéder à la réfection par remplacement de l'enclos funéraire, selon devis de l'entreprise Pougin Ludovic, métallier, d'un montant de 3 200 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis et à engager les travaux.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/04/2025
Le Maire
François DENEUX

